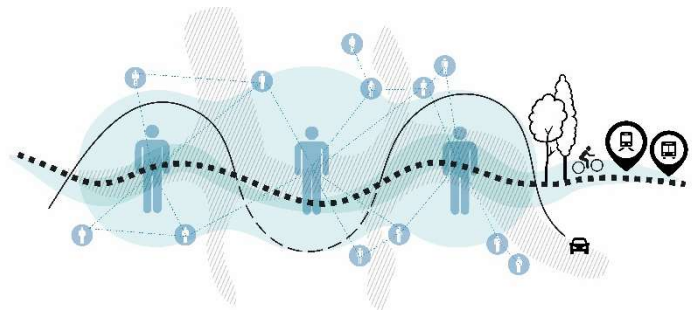


DES VALLÉES
RÉ(IN)SPIRÉES



AVENANT n° 2 au Projet Partenarial d'Aménagement des Vallées du Gier, de l'Ondaine et du Sud de Saint-Etienne



ENTRE LES SOUSSIGNÉS

- L'État, représenté par le préfet de la Loire M. Alexandre Rochatte ;
- Saint-Étienne Métropole, représentée par son 1^{er} vice-président, M. Hervé Reynaud ;
- Le Département de la Loire, représenté par son vice-président, M. Éric Lardon ;
- Epora, représenté par sa directrice générale Mme Florence Hilaire ;
- La Banque des Territoires, représentée par son directeur territorial M. Christian Pascault ;
- La commune du Chambon-Feugerolles, représentée par son maire M. David Fara ;
- La commune de Firminy, représentée par son maire M. Julien Luya ;
- La commune de Fraisses, représentée par son maire Mme Christiane Barailler ;
- La commune de Genilac, représentée par son maire M. Denis Barriol ;
- La commune de La Grand' Croix, représentée par son maire M. Luc François ;
- La commune de L'Horme, représentée par son maire M. Julien Vassal ;
- La commune de Lorette, représentée par son maire M. Gérard Tardy ;
- La commune de La Ricamarie, représentée par son maire M. Cyrille Bonnefoy ;
- La commune de Rive-de-Gier, représentée par son maire M. Vincent Bony ;
- La commune de Saint-Chamond, représentée par son adjoint M. Jean-Luc Degraix ;
- La commune de Saint-Étienne, représentée par son premier adjoint M. Jean-Pierre Berger ;
- La commune de Tartaras, représentée par son maire M. Jérôme Gabiaud ;
- La commune d'Unieux, représentée par son maire M. Christophe Faverjon.

* * * * *

PREAMBULE

Le Projet Partenarial d'Aménagement Gier Ondaine Saint-Etienne Sud (PPA GOSE) a été signé **le 27 avril 2020** par l'État, Saint-Etienne Métropole, le Pôle Métropolitain, l'EPORA et la Banque des Territoires avec pour objectifs de :

- Promouvoir une vision d'ensemble de la requalification de ce territoire,
- Mettre en synergie les acteurs du territoire,
- Être plus efficace dans la conduite des opérations d'aménagement.

Le PPA GOSE s'articule en trois blocs:

- bloc 1 : Pilotage et mise en œuvre du projet, diagnostic, plan-guide, stratégie foncière et évaluation ;
- bloc 2 : Approfondissements thématiques spécifiques menés sur l'urbanisme opérationnel favorable à la santé (aux abords des voiries bruyantes), les nouvelles façons d'habiter, les outils de requalification du parc privé et la reconversion des friches ;
- bloc 3 : La mise en œuvre d'opérations d'aménagement.

Un premier avenant au contrat a été signé **le 29 mars 2022** et a permis :

- l'adhésion des 13 communes concernées au contrat : Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Fraisses, Genilac, La Grand'Croix, L'Horme, Lorette, La Ricamarie, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Tartaras, Unieux ;
- la prise en compte des orientations d'aménagement du plan-guide ;
- l'adaptation de la gouvernance du PPA GOSE ;
- l'élaboration d'un programme d'actions 2022, associé à une maquette financière.

Ce programme d'actions 2022 a permis les réalisations suivantes :

1- Bloc 1

- La conduite des instances de pilotage ;
- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de Cap Métropole ;
- Le démarrage de la mission d'évaluation du PPA ;
- La déclinaison du plan-guide sur 5 secteurs prioritaires : Transversale Sud (Saint-Etienne), Grand Parc du Gier (Saint-Chamond, L'Horme, La Grand'Croix, Lorette, Rive-de-Gier), Centre-ville La Ricamarie, Sardon (Lorette, Genilac, Rive-de-Gier), Façade A47 (La Grand'Croix, L'Horme).

2- Bloc 2

- La poursuite des études et ateliers « Nouvelles façons d'habiter », « Urbanisme Favorable à la Santé » et « Reconversion des friches » ;
- Le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un Organisme Foncier Solidaire (« Outils de requalification du parc privé »).

3- Bloc 3

- La poursuite des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain : ZAC Pasteur, Entrée Est Métropole, Novaciéries.

* * * * *

Le présent avenant prend acte des évolutions du projet en actant notamment la dissolution du Pôle Métropolitain et l'adhésion du Conseil départemental de la Loire qui confirme ainsi son engagement aux côtés des collectivités à accompagner le développement du projet de territoire issu notamment du diagnostic de 2021 et des orientations d'aménagement du plan-guide validées en 2022.

Ce second avenant porte aussi sur la validation du programme d'actions et de la maquette financière pour la période 2023-2027.

Ce programme permet la poursuite du bloc 1 en proposant de nouvelles études urbaines sur des sites stratégiques, du bloc 3 en pérennisant des études et ateliers réunissant l'ensemble des acteurs sur des enjeux stratégiques. Cependant, ce programme d'actions porte principalement sur le bloc 3 et démontre ainsi le passage à l'opérationnel des études initialement portées dans le contrat de PPA. 11 opérations réparties sur les 13 communes sont ainsi fléchées dans la maquette 2023-2027.

CECI ÉTANT EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1

Cet avenant réaffirme l'engagement des signataires dans le développement du projet partenarial d'aménagement, la mise en œuvre du plan-guide et de ses principes et son intégration dans les projets communautaires et communaux.

Article 2

Les signataires prennent acte de la suppression du Pôle Métropolitain et de l'intégration du Conseil Départemental de la Loire parmi les partenaires du PPA.

L'article *A.3. Signataires du contrat* du contrat initial est modifié comme suit :

La ligne « Le pôle métropolitain représenté par son Président, M. Gaël Perdriau » est supprimée.

La ligne « Le Conseil Départemental de la Loire, représenté par son vice-président, M. Éric Lardon. » est rajoutée

Article 3

L'article *B.4.3. Actions à mener, financement et calendrier* du contrat initial est complété comme suit :

« Phase 4

- Poursuite de l'animation partenariale,
- Mise en œuvre d'une programmation d'opérations pour la période 2023-2027 »

Article 5

L'article B.6 est modifié comme suit :

« La maquette financière du contrat pour les années 2023 à 2027 (annexe 1) précise la programmation opérationnelle et les financements dédiés sur cette période. Des fiches opérations sont annexées à la maquette financière, afin de détailler la programmation, la calendrier et les bilans prévisionnels de chaque opération.

La totalité des dépenses (Saint-Etienne-Métropole, 13 communes, EPORA, Cap Métropole) s'élève à 140M€ HT sur des opérations échelonnées jusqu'en 2030. Le programme PPA valide l'engagement de l'Etat à financer 7M€ HT sur la période 2023-2025. Les financements sollicités entre 2026 et 2027 (8M€ HT) seront réinterrogés lors d'un futur avenant à l'horizon 2025.

Article 6

Les partenaires signataires du présent avenant n°2 prennent acte du tableau de financement 2023-2026 joint à la présente, et s'engagent à tout mettre en œuvre pour financer et réaliser les actions listées pour cette période. Ce tableau vaut demande de subventions auprès de l'Etat pour les dépenses des années 2023, 2024 et 2025.

L'État, représenté par le préfet de la Loire M. Alexandre Rochatte ;	Saint-Étienne Métropole, représentée par son 1 ^{er} vice-président, M. Hervé Reynaud ;	Epora, représentée par sa directrice générale Mme Florence Hilaire ;
La Banque des territoires, représentée par M. Christian Pascault ;	Le Département, représenté par son vice-président M. Éric Lardon ;	La commune du Chambon-Feugerolles, représentée par son maire M. David Fara ;
La commune de Firminy, représentée par son maire M. Julien Luya ;	La commune de Fraisses, représentée par son maire Mme Christiane Barailler ;	La commune de Genilac, représentée par son maire M. Denis Barriol ;
La commune de La Grand' Croix, représentée par son maire M. Luc François ;	La commune de L'Horme, représentée par son maire M. Julien Vassal ;	La commune de Lorette, représentée par son maire M. Gérard Tardy ;
La commune de La Ricamarie, représentée par son maire M. Cyrille Bonnefoy ;	La commune de Rive-de-Gier, représentée par son maire M. Vincent Bony ;	La commune de Saint-Chamond, représentée par son adjoint M. Jean-Luc Degraix ;
La commune de Saint-Etienne, représentée par son premier adjoint M. Jean-Pierre Berger ;	La commune de Tartaras, représentée par son maire M. Jérôme Gabiaud ;	La commune d'Unieux, représentée par son maire M. Christophe Faverjon ;

Annexe 1 - Programmation opérationnelle et financière pour l'année 2023-2027

Secteur	Études et travaux	Maîtrise d'ouvrage	Dépenses PPA 2023-2030 total HT	Etat										Département	Autres (dont vente de charges foncières et subventions Région)	Reste à charge MOA	Commentaires	
				PPA (DH-UP) 2023-2027	2023	2024	2025	2026-2027	Fonds vert Friches (demandés 2023)	Fonds vert Renaturation (demandés 2023)	CPER 2021-2027 (FNADT)	DGPR (AMITER)	CPER 2021-2027					
Bloc 1 : Pilotage et organisation	AMO Pilotage	AMO 3 Cap Métropole 2023-2026	SEM	120 000	60 000	20 000	20 000	20 000									60 000	
	AMO Évaluation	Mission Algoé : Tranche optionnelle	SEM	35 000	17 500		17 500										17 500	
	Poursuite et déclinaison plan-guide	Études de programmation urbaine Secteurs opérationnels du plan-guide PPA	SEM/Communes	1 000 000	300 000	50 000	150 000	50 000	50 000								700 000	2023 déjà engagées : Etudes Béraudière/Croix de l'Horme (Saint-Etienne/La Ricamarie), Sardon (Lorette/Genilac/Rive-de-Gier), Façade A47 (La Grand'Croix/L'Horme), Plan-guide Chambon-Feugerolles, Marrel en Vile (Rive-de-Gier), Solaure (Saint-Etienne), Terrenoire (Saint-Etienne) 2023 à engager : Etude Breuil/Côte Quart (Firminy/Unieux). Projet d'études 2024 : Etudes Parc des Portes de la Loire (Unieux/Fraisses), projet urbain autour de la halte ferroviaire (La Grand'Croix), poursuite des études hydrauliques et urbaines en centre-ville de Rive-de-Gier...
Bloc 2 - Approfondissements thématiques	Nouvelles façons habiter	Ateliers Epures	SEM	50 000													50 000	
	Urbanisme Favorable à la Santé	Ateliers + études de secteurs Epures	SEM	60 000	20 000		10 000	10 000									40 000	Participation ARS
	Stratégie friches	Ateliers + Organisation gouvernance	SEM	60 000	30 000		15 000	15 000									30 000	
	Plateforme de gestion des terres polluées	Etude d'opportunité et faisabilité	SEM	100 000											70 000		30 000	Financement ADEME 70%. Financements PPA 10% (reliquat Avenant 1)
	Optimisation Zones d'Activité Economique	Etude + benchmark (Epures)	SEM	20 000													20 000	Programme partenarial SEM / Epures 2023



Secteur	Études et travaux	Maîtrise d'ouvrage	Dépenses PPA 2023-2030 total HT	Etat										Département	Autres (dont vente de charges foncières et subventions Région)	Reste à charge MOA	Commentaires			
				PPA (DH-UP) 2023-2027	2023	2024	2025	2026-2027	Fonds vert Friches (demandés 2023)	Fonds vert Renaturation (demandés 2023)	CPER 2021-2027 (FNADT)	DGPR (AMITER)	CPER 2021-2027							
Bloc 3 - Opérations d'aménagement	1 - Grand parc des Portes de la Loire (dont Akers)	Opération Akers (hors travaux rivières)	SEM / EPORA	15 000 000	2 000 000				2 000 000	1 630 000						1 500 000	9 870 000	Participation EPORA à définir selon projet et convention opérationnelle. 6M€ Opérations Rivières		
	2 - De la place du Breuil (Firminy) à Côte Quart (Unieux)	Ondaine 2026/Aubert et Duval	SEM / EPORA	2 000 000	1 000 000		1 000 000			500 000								50 000	Convention opérationnelle EPORA à venir.	
		Ondaine 2026/Rue du Colonel Riez	Villes de Firminy / Unieux	100 000										50 000				50 000		
			SEM	800 000	200 000		200 000							150 000				450 000	Dépenses SEM/PPA + Plan vélo + Eco	
	3 - Le Chambon-Feugerolles / Les Molières	Centre de santé	Ville du Chambon / Concession Cap Métropole	2 400 000	800 000	800 000												1 600 000	Location : 60K€/an à partir de 2026	
		Ecoquartier		4 300 000						740 000						450 000		3 110 000		
	4 - La Ricamarie - Découverte de l'Ondenon en centre-ville	Études de MOE	SEM	150 000	75 000	75 000					45 000							30 000	Partie 'espaces publics'	
		Aménagement Espaces publics	SEM	1 500 000	750 000				750 000										750 000	Bilan d'opérations hors travaux Rivières (environ 4M€)
			Ville de la Ricamarie	500 000	250 000				250 000										250 000	
	5 - Bellevue-Le Mont	Opération d'aménagement	SEM / EPORA	39 000 000	2 000 000				2 000 000	1 700 000						4 000 000		31 300 000	CEVF. Convention opérationnelle EPORA à venir.	
	6 - Transversale Sud Saint-Etienne	Démolitions + Aménagements Place de la Rivière / Avenue de Rochetaillée	Ville de Saint-Etienne	500 000	200 000		200 000											300 000		
			SEM	500 000	200 000		200 000											300 000	Dépenses SEM/PPA + Voirie enveloppe communale	
7 - Gde opé. d'amé. Rivière - Furan - Valbenoite	Étude de programmation urbaine	SEM	150 000										75 000				75 000	Protocole d'expérimentation AMITER		
	Opération d'aménagement	SEM / EPORA	15 000 000	1 000 000				1 000 000									14 000 000	A définir selon étude de programmation urbaine		
8 - Terrenoire	Démolitions + Aménagement espaces publics Centralité	SEM	600 000	300 000		300 000											300 000	Dépenses PPA + Voirie enveloppe communale		
		VSE	1 500 000	500 000		500 000							400 000				600 000	Intervention prioritaire à définir selon étude de programmation urbaine		

Secteur	Études et travaux	Maîtrise d'ouvrage	Dépenses PPA 2023-2030 total HT	Etat										Département	Autres (dont vente de charges foncières et subventions Région)	Reste à charge MOA	Commentaires
				PPA (DH-UP) 2023-2027	2023	2024	2025	2026-2027	Fonds vert Friches (demandés 2023)	Fonds vert Renaturation (demandés 2023)	CPER 2021-2027 (FNADT)	DGPR (AMITER)	CPER 2021-2027				
9 - Novaciéries	Halle 39 : Rachat et remboursement travaux EPORA	Ville de Saint-Chamond	900 000	450 000				450 000								450 000	Minoration EPORA déjà déduite = 0,1M€
	Halle 14 : Rachat et remboursement Travaux EPORA + clos couvert et aménagement du PEI	SEM	15 000 000	1 000 000			1 000 000							1 500 000	12 500 000	Minoration EPORA déjà déduite = 1,6M€	
10 - Grand Parc du Gier	SQ1 : M288 - Etudes de MOE	SEM	200 000	100 000	100 000					60 000					40 000	Dépenses SEM/PPA + Plan Vélo + Voirie	
	SQ1 : M288 - Travaux d'aménagement		4 000 000	1 500 000			1 500 000					200 000		2 300 000			
	SQ2 : De la M288 au parc de la Platière	Villes de l'Horre et la Grand'Croix	1 500 000	300 000		200 000		100 000				100 000		1 100 000			
		SEM	800 000	300 000				300 000						500 000	Dépenses SEM/PPA + Plan vélo		
	SQ3 : Du parc de la Platière au Sardon	Villes de la Grand'Croix et de Lorette	250 000									100 000		150 000			
		SEM	1 400 000	600 000			600 000							800 000	Dépenses SEM/PPA + Plan vélo (+ Voirie enveloppes communales ?)		
SQ4 : Du Sardon à la gare de Rive-de-Gier	Ville de Rive de Gier												0	Etude urbaine en cours. Phase de veille foncière sur le secteur du Sardon (SEM/EPORA)			
	SEM												0				
11 - Entrée Est de la Métropole	Opération Entrée Est Métropole : MOE Urbaine	SEM	150 000						75 000						75 000		
	Opération Entrée Est Métropole : Travaux d'aménagement	SEM Concession Cap Métropole	30 000 000	1 000 000				1 000 000			650 000		2 200 000	26 150 000	Le calendrier dépend de la révision du PPRNPI. Minoration EPORA déjà déduite : 3M€ (à préciser par avenant opérationnel)		
	Aménagement Espaces publics Quartier de la Roche	SEM	100 000											100 000	Dépenses SEM/PPA		
Ville de Rive de Gier		100 000									50 000		50 000				

Bloc 3 - Opérations d'aménagement

TOTAL MAQUETTE FINANCIERE

	Dépenses 2023-2030	Etat									Département	Autres re- cettes	Reste à charge (MOA)	
		PPA (DH-UP) 2023-2027	2 023	2 024	2 025	2026-2027	Fonds vert Friches de- mandés 2023	Fonds vert Rena- turation de- mandés 2023	CPER 2023- 2027 (FNADT)	DGPR (AMITER)	CPER 2023- 2027			
Les fonds PPA de l'État sont stabilisés dans cette maquette pour la période 2023-2025. Ils seront réinterrogés pour la période 2026-2027.	BLOC 1 PILOTAGE	1 155 000	377 500	70 000	187 500	70 000	50 000	0	0	0	0	0	0	777 500
	BLOC 2 APPROFONDIS- SEMENTS THEMATIQUES	290 000	50 000	0	25 000	25 000	0	0	0	0	0	0	70 000	170 000
	BLOC 3 MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE	138 300 000	14 525 000	975 000	2 600 000	3 100 000	7 850 000	4 645 000	105 000	650 000	75 000	1 000 000	10 100 000	107 200 000
	TOTAL	139 745 000	14 952 500	1 045 000	2 812 500	3 195 000	7 900 000	4 645 000	105 000	650 000	75 000	1 000 000	10 170 000	108 147 500

Annexe 2 – Fiches par opération d'aménagement